

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 19 (1931)

**Heft:** 367

  

**Artikel:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-260428>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Pour la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse (Suite de la première page.)

Parce que cette assurance fortifiera l'esprit familial; les vieillards, trop souvent délaissés aujourd'hui par des enfants appauvris, seront les bienvenus dans le milieu familial dès le jour où ils seront porteurs d'une rente-vieillesse. Au lieu de se sentir inutiles et tout juste tolérés, ils entrera dans leur fin de vie une sécurité et une fierté nouvelles. La génération des aîeux fera de nouveau son entrée dans les familles.

Parce que, dans cette loi, il a été tenu compte dans la mesure du possible des intérêts de la femme. Les femmes mariées et les femmes célibataires seront assurées aux mêmes conditions que les hommes, avec une cotisation personnelle de 12 fr., et recevront une rente de 200 à 600 fr. suivant leur situation économique. Les mères de plus de cinq enfants auront un droit intégral à l'assurance, tout en étant exonérées, leur vie durant, des cotisations. Les hommes seront tenus en outre d'assurer leurs survivants en payant une cotisation supplémentaire de 6 fr., les prestations de cette branche seront donc au bénéfice de leurs femmes et de leurs enfants.

Parce que cette loi est un engagement moral, que nos autorités fédérales ont pris, il y a 12 ans, et que nos électeurs ont renouvelé le 6 décembre 1925, en votant l'article constitutionnel. L'institution de cette assurance sera d'autant mieux possible et justifiée que la contribution de la Confédération est fournie par la consommation d'articles de luxe: le tabac et l'alcool.

Cette loi, aussi bien qu'un être humain, a évidemment les défauts de ses qualités. Ainsi, l'immense simplicité de son exécution, qui réduit à un minimum l'intervention de l'Etat, exige des prestations et des versements égaux pour tous. De ce fait, certains fonctionnaires devront s'assurer, malgré leur droit à une pension; mais, au moins, s'ils quittent ce service, si par exemple des femmes fonctionnaires se marient, seront-ils à l'abri de la misère pour leurs vieux jours. Et les riches qui s'assurent dès 19 ans, savent-ils ce qu'ils posséderont à 65 ans? Et chacun ne sera-t-il pas libre de renoncer aux prestations s'il n'en a pas besoin!

Toute loi, du reste, peut être révisée si des inconvénients se manifestent. Aussi les arguments qu'invoquent ses adversaires sont-ils inopérants en face du travail d'étude accompli, du soin avec lequel le pour et le contre de toutes les mesures ont été pesés; ils sont insuffisants pour motiver le refus d'une institution que des milliers d'hommes et de femmes attendent avec angoisse et sont en droit d'attendre.

Femmes, votez oui!

A. LEUCH.

Un des articles de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse dispense de payer la cotisation la mère de plus de 5 enfants, tout en lui donnant droit à la rente. C'est là une reconnaissance officielle de la valeur de la maternité.

ment nécessaire quand il s'agit de femmes. — Quel est le champ d'activité de vos agentes? — Elles sont employées partout où des femmes ou des enfants sont victimes ou coupables. Voici des journaux et des rapports de police qui apprécient tous l'œuvre de nos agentes.

— Pensez-vous que la vocation d'agente soit de nature à satisfaire complètement une femme? — Oui, certainement, car ce service exige le dévouement à autrui, le sens de la justice, un esprit exempt de préjugés et un cœur plein de compassion.

\*\*\*

### La porte toujours ouverte...

Une église de Trafalgar Square, vers les dix heures du soir. La porte ouverte, l'intérieur illuminé, des agentes de police qui nous accueillent. Que se passe-t-il ici à cette heure tardive?

Cette église, nous explique une policewoman, est un asile de nuit pour les vagabonds sans domicile. La porte en est toujours ouverte. C'est l'autorité ecclésiastique qui en a la direction, mais les agentes y font la besogne nécessaire. Tout vagabond peut passer ici la nuit et gratuitement, après qu'il ait fourni la preuve de son manque d'argent. Dans la règle, il ne devrait pas être admis deux nuits consécutives, mais on l'accueille cependant si on a de la place. La plupart de ces hôtes nocturnes sont des hommes; on compte environ vingt femmes pour cent hommes.

Si c'est possible, les agentes leur trouvent

## Contre la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse (Suite de la première page.)

Je voterais contre la loi, parce qu'elle ouvre la porte à tous les abus. Qui décidera de l'indigence de l'assuré? Comment le faire s'exécuter? Tel qui paie difficilement ses trois francs d'impôt personnel, parce qu'il les boit en une journée ou les fume en une semaine, ne paiera pas mieux sa prime de 18 fr. Les amendes prévues à l'article 46 seront inefficaces. Et les préposés aux poursuites pourront doubler ou tripler le nombre de leurs employés. Les primes non acquittées seront payées par les communes, et nul encore n'a pu dire les charges nouvelles qui leur incomberont de ce fait. Il leur faudra donc de nouvelles ressources, donc de nouveaux impôts, payés par nous, minorité de contribuables des deux sexes. Comment prouvera-t-on qu'on ne peut payer sa prime? Il sera facile de s'en faire exempter, surtout en temps d'élections. Ces détails, fort importants, seront réglés par les ordonnances d'exécution, qui nous promettent de nouvelles charges, sans possibilité de recours.

La loi est dangereuse parce qu'elle donnera lieu à de déplorables surenchères électoraux. En fin de législature, il se trouvera toujours un député aux Chambres pour réclamer et obtenir une augmentation des rentes, sans assurer de nouvelles ressources à la caisse. Nous touchons ici aux conséquences inimmorables.

Je voterais contre la loi parce qu'on se moque de nous en affirmant qu'elle institue une assurance, et non pas une assistance, qu'elle sauvegarde la dignité humaine. Au contraire, c'est bel et bien une assistance. Ne nous a-t-on pas avertis que les deux tiers des vieillards seront au bénéfice des suppléments sociaux, qui ne correspondent nullement à la prime payée? Une bonne partie des assurés ne paiera pas de primes, ces primes étant payées par la communauté. Qu'est-ce, sinon de l'assistance?

On obtient un succès facile en plaignant ces pauvres vieillards, dénués de tout, à qui on donnera à 65 ans une rente de 100 fr. — une aumône! — pendant les quinze premières années, de 200 fr. après, ou de 400 fr. avec les suppléments sociaux. 400 francs, juste de quoi ne pas mourir de faim! De petits articles ridicules et bêtés, répandus par les soins du comité de presse des assurances, nous ont apitoyés sur cette veuve obligée de laisser ses enfants seuls pendant qu'elle va travailler; grâce aux prestations de l'assurance-assistance, 600 francs, elle ne sera plus obligée de travailler! On nous a dépeint aussi des cas exceptionnels: évidemment, ce couple qui à 60 ans commencera de cotiser et qui touchera dans cinq ans une rente de 200 fr., fera une bonne affaire, compensée par tous ceux qui mourront avant 65 ans.

Toute la loi devrait être remise sur le chantier. C'est absurde de payer une rente à tant de fonctionnaires jouissant déjà de bonnes retraites (« Tous les Suisses sont égaux devant la loi », article 4 de la Constitution fédérale), à ceux qui sont à l'abri du besoin. Au lieu d'instituer une assurance-vieillesse, il fallait créer une assurance contre l'indigence à la vieillesse, faire payer tous les habitants,

du travail, mais c'est extrêmement difficile, presque impossible. Nous leur distribuons une carte leur donnant droit à un déjeuner gratuit. A minuit, nous fermons la porte, mais la rouvrons toutes les fois qu'on y frappe. Les hommes ivres, nous les refoulons vers l'asile, le *Workhouse*, qu'ils n'aiment pas beaucoup, parce qu'on exige d'eux une besogne quelconque en échange de l'hospitalité reçue. Par contre, ils ont au *Workhouse*, le lit et la couverture que nous ne pouvons leur offrir ici. C'est terrible d'avoir si peu de place disponible; notre église ne peut abriter que 200 personnes et il y a parfois 500 vagabonds qui nous réclament un asile.

Mais voici quelques-uns de nos boys, dit l'agente toute souriante. Maternelle, elle les accueille, quand ils sortent de l'ombre de la nuit et entrent dans le halo lumineux de la petite lampe du vestibule: des jeunes et des vieux, loqueteux, sales, maigres et pâles. Parmi eux, de moins hâillonneux, mais tout aussi désespérés; arrogants, impertinents il se présente des gars semblant prêts à tous les mauvais coups et pleins de dédain pour l'institution sociale dont ils recherchent l'abri. L'agente leur parle doucement: Comment allez-vous? Toujours pas de travail? Quelle pitié! — Sur les visages hâves l'insolence fait place à la faiblesse, et ces hommes forts ne paraissent être que des enfants abandonnés et misérables. Se mordant les lèvres, ils entrent dans l'église.

A ce pauvre garçon qui n'ose parler de peur de fondre en larmes, à cet Australien fraîchement débarqué et encore hâlé et robuste,

et ne payer la rente qu'à ceux qui seront dans le besoin. C'est le principe qui régit, dans le canton de Vaud, l'assurance contre l'incendie, le phylloxéra et la grêle. Ne touche que celui qui est atteint, selon les vrais bons principes de la mutualité, de la solidarité.

Il est évident que de l'application de la loi du 17 juin 1931 résultera un appauvrissement général, un ralentissement des affaires, une augmentation du chômage, un renchérissement de la vie, dont les gagne-petit, qu'on entend protéger, seront les premières victimes. Et quand seront vides les caisses publiques, quand la fortune privée sera nivelée par en bas, qui paiera les impôts et les primes? Qui fera subsister les œuvres privées, infiniment plus efficaces que les assurances sociales?

S. BONARD.

## Seize femmes maires

Les élections municipales anglaises, qui ont suivi de près les élections parlementaires, et qui ont donné, comme nos lecteurs le savent, le même résultat politique, ont porté seize femmes à la charge de maire dans différentes villes du Royaume-Uni, l'une, Miss A. Farmer, ayant même été élue Lord-maire à Stoke-on Trent.

Parmi les autres villes qui ont placé des femmes à la tête de leur administration municipale, citons notamment Greenwich, Harwich, Worcester, etc. Deux villes, Aldeburgh et Bexhill, ont réélu les mêmes mairies féminines que l'an dernier, ce qui indique assuré-

### Quelques-unes des femmes députées au Parlement anglais



Cliché La Française

On notera tout à fait à gauche, debout, Lady Astor présentant ses collègues. La deuxième députée à droite debout, est Mrs. Copeland, femme d'un grand industriel, qui fut une des premières à prendre en mains le mouvement des éclairures. Devant elle, assise, Miss Irène Ward, qui battit Miss Marg. Bonfield, ex-ministre du Travail, et à côté d'elle à droite, Miss Pickford, ancienne inspectrice du Travail. De l'autre côté de Miss Ward, la duchesse d'Atholl, qui est venue plusieurs fois à Genève pour la S. d. N.

qui chômeur là-bas, ne trouve pas davantage de travail ici et est complètement désargenté, à tous deux, comme à tous ceux qui surviennent, l'agente donne le réconfort de sa sympathie et la promesse de son aide.

— Non, non, pas vous. Vous avez trop bu. — Et elle renvoie deux hommes dociles à sa voix. Arrive une femme, créature fantastique en cotonnade à bouquets, un antique chapeau sur la tête et, pressé sous le bras, un sac tout déformé. Elle s'approche en se donnant une allure désinvolte et pour détourner l'attention de l'agente, s'écrie en nous voyant: Oh! toutes ces dames! — Vous avez bu de nouveau et vous savez pourtant que vous ne devez pas le faire, dit la voix sérieuse de l'agente. La femme nie. L'agente lui parle comme à un enfant et comme un enfant, la femme se défend: oh! j'ai seulement bu un tout petit peu!...

Pourquoi l'admettez-vous dans l'église alors que vous renvoyez les hommes qui sont dans le même état qu'elle? — Parce que les femmes qui sont ivres ne sont jamais violentes; elles ont même, généralement, très bon caractère. Ce sont des créatures si pitoyables. Les hommes réagissent différemment après l'alcool.

Une autre femme se présente. Son visage amaigri et soucieux s'éclaire merveilleusement dès que l'agente lui adresse la parole. — Qu'avez-vous dans ce petit paquet? — Du pain qu'on m'a donné. Dois-je le laisser ici? — Oh! non, emportez-le! Mais si lui vous plaît, ne le mangez pas devant les autres, car ils sentiraient mieux leur faim. — Certainement

ment que l'expérience faite n'a pas été précisément mauvaise.

## La jeunesse et la paix

Nous avons sous les yeux des fascicules du journal allemand *Die Jugendtribüne*, qui nous donne un aperçu intéressant de la mentalité de la jeunesse allemande d'aujourd'hui. Il est douloureux de constater à quel point l'Allemagne est divisée en différents partis, aux conceptions opposées, et qui s'efforcent d'attirer la jeunesse dans un sens ou dans un autre. Dans un de ces numéros, la rédaction condamne vivement l'esprit dangereux de certains nationaux-socialistes; dans un autre, plusieurs pacifistes de marque, comme le professeur Einstein, ainsi que quelques jeunes, exposent leur opinion sur ce problème: « C'est le devoir de la jeunesse et le travail pour la paix. » A côté de voix révolutionnaires et qui critiquent bien fort la S. d. N., nous sommes heureux de lire des phrases telles que celle-ci: « C'est le devoir de la jeunesse de réduire à sa juste valeur le patriotisme faussé et exagéré, et de montrer que, malgré la diversité des Etats, une coexistence pacifique est possible entre eux. »

E. V. A.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

### Commission d'Education Nationale

Mesdames et chères alliées, L'Assemblée de l'Alliance vous a proposé de consacrer, au cours de l'hiver, dans le domaine de l'éducation, un intérêt renouvelé aux questions de l'éducation de la famille.

D'une part, la présidente de la Commission

pas, assure la pauvre, sensible à ce rappel au tact. Je le mangerai demain, une fois hors d'ici. — C'est bien, entrez!

Quatre jeunes campagnards d'apparence robuste, mais la mine chagrine. L'agente leur parle gentiment, maternellement: Vous n'avez pas d'armes? Vous n'avez plus d'argent? D'où venez-vous? — Du Pays de Galle. — Et vous êtes sans travail? — Oh! ce sera bien difficile de vous en trouver ici. Entrez! La porte est ouverte... l'église est trop petite... la misère est trop grande!

(Trad. franç. de J. V.) E. THOMMEX.

## A travers les Expositions féminines

### Exposition de Mlle Nanette Genoud, à Lausanne.

Parmi les expositions qui se succèdent avec une rapidité inquiétante, celle de Mlle Nanette Genoud retient particulièrement l'attention.

La jeune artiste a eu raison de couvrir les visiteurs dans son atelier, selon l'usage qui s'établit de plus en plus. Ce cadre intime et modeste forme un milieu favorable aux ensembles composés surtout d'études, à côté de morceaux plus fairs.

Mlle Genoud présente ici le résultat de deux années de travail assidu et joyeux. Dès l'abord, on prend confiance devant la solidité de son dessin qui exclut les déformations, parfois voulues, mais maladroites de tant d'artistes plus ou moins improvisés. Nanette Genoud sait donc construire et dessiner pour l'avoir appris à bonne école et cela lui confère une grande li-

d'éducation nationale vous a soumis une liste imposante de conférences et de conférenciers des deux sexes, dont la plupart des noms font autorité dans le pays et hors de nos frontières. D'autre part, la presse des grands quotidiens et de nombreux journaux locaux s'associera à notre effort, car il n'est point nécessaire de spécifier l'aide dévouée de nos journaux féminins, le précieux *Mouvement Féministe* et l'excellent *Frauenblatt*. Plusieurs journalistes, parmi les plus en vedette, et des meilleures plumes des écrivains pédagogiques de la Suisse romande et allemande ont promis de collaborer à la saine propagande de vulgarisation que notre Alliance a pris à cœur, et à laquelle se dévoue sa Commission d'éducation comme à un sacerdoce.

Des revues d'éducation ont publié déjà des articles composés tout exprès pour notre propagande, dont l'admirable *Lettre* de M<sup>me</sup> Boschetti-Albert aux pères de ses élèves (dans nos trois langues nationales). Nous venons de recevoir une étude de M<sup>lle</sup> Inès Bolla, directrice de l'École professionnelle féminine de Lugano, sur le thème de l'éducation familiale.

L'organe de langue française des Amis de l'École nouvelle *Pour l'Ère nouvelle* a bien voulu, grâce à une heureuse suggestion de M. Adolphe Ferrière, consacrer son numéro d'octobre à l'éducation dans la famille, avec des articles de notre Commission d'éducation. Ce numéro est en vente, au prix coûtant, chez notre président, M<sup>lle</sup> E. Serment. Le Mont, Lausanne. Parallèlement, nous sommes en pourparlers avec l'organe de langue allemande de la Ligue d'éducation nouvelle, *Das werdende Zeitalter*, de l'éminente psychologue Elisabeth Rotten, de Dresde; nous vous aviserons ultérieurement de la parution de ce numéro. Enfin, pour les sociétés qui aiment à traiter la question par leurs propres forces, nous donnerons sous peu, une liste d'ouvrages à consulter et des extraits relatifs à notre sujet à l'étude.

Chacun sait la valeur des innombrables petits efforts en vue d'une réalisation quelconque. Nous ne frapperons pas un grand coup et ne visons point certes à une réforme de l'éducation dans la famille — ce qui semblerait préfentiveux et présomptueux. Nous désirons seulement attirer l'attention de nos Sociétés féminines sur la valeur de cette éducation familiale, souvent méconnue et jugée inutile, alors qu'elle reste au contraire la plus nécessaire et la plus efficace. Les plus sincères pédagogues savent bien que, ni l'école, ni l'orphelinat ne peuvent suppléer à la carence de l'éducation familiale et au déficit de l'affection des parents.

Si nos efforts pouvaient aider quelques mères à se convaincre qu'elles font œuvre salutaire et que les meilleures écoles ne sont d'utiles éducatrices que si, au foyer, le tout petit, la fillette et le garçon, l'adolescent et l'adolescente sont l'objet de la sollicitude de parents soucieux de faire œuvre sincère d'éducation au foyer, nous serons satisfaites. La vie extérieure attire les jeunes, et même les petits bien davantage qu'autrefois: raison de plus d'offrir, dans la famille, une éducation qui épanouit et qui élève — non une répression rébarbative et tâtonnelle.

Avec Jean-Marie Guyau, nous nous plaçons à répéter: «C'est dans la paternité seule — et la maternité surtout, ajouterions-nous — complète, consciente, c'est-à-dire dans l'éducation de l'enfant, que l'homme en vient à sentir tout son cœur».

Marguerite EVARD

Vice-présidente de la Commission d'éducation nationale de l'Alliance

berté d'exécution. Elle n'en abuse certes pas pour extravaganter, mais sa touche est large et ferme et cette sûreté ne dégénère pas en violence. Sans nul mièvrerie, sans aucune de ces faiblesses qu'un usage périmé veut attribuer à l'usage féminin, notre artiste réalise une délicatesse, une distinction qui sont bien à elle et donnent à sa peinture un charme qui pourrait évoquer — toute distance gardée — celui du Corraëge.

Il faut lui savoir gré d'être une indépendante; sans doute a-t-elle reçu quelques avis de Th. Bonhardt, mais on ne saurait guère discerner une influence notable dans sa peinture. Elle s'est éduquée en voyant avec intelligence et amour les paysages et les œuvres d'art dont elle a su tirer un enseignement direct.

Apprécier séparément les paysages, les nus et les portraits exposés nous paraît oiseux, tant c'est affaire d'impression personnelle. Toutefois l'excellent portrait de jeune garçon et celui d'une fillette blonde ont à mon sens un intérêt spécial en tant qu'œuvres achevées et représentent avec un nu grandeur nature, et certains paysages, le côté le plus mûri de ce jeune talent, qui se cherche encore et se trouvera, n'en doutons pas, dans l'effort patient et sincère dont nous tenons la preuve tangible et réjouissante.

M.-L. B.

## Annuaire des femmes suisses

Nos lectrices n'ont certainement pas oublié que l'Annuaire des Femmes suisses, que nombre d'entre elles ont connu et apprécié au cours de ces années précédentes, a passé en d'autres mains que celles du Comité présidé par M<sup>lle</sup> Gerhard

Tout orphelin de père aura droit, selon la loi d'assurance-veillesse et survivants, jusqu'à l'âge de 18 ans, à une rente annuelle de 50 francs, qui pourra, en cas de gêne, être majorée du double, grâce aux suppléments sociaux. Un groupe de 6 orphelins, par exemple, pourra toucher jusqu'à 900 francs par an, — de quoi acheter bien des souliers et des kilogs de pain sans avoir recours à l'humiliante charité.

## Correspondance

### Que lisons-nous ?

Mademoiselle la Rédactrice,

L'article publié sous ce titre dans le N° 359 du *Mouvement Féministe* m'a vivement intéressée, et je me demande si le journal ne ferait pas œuvre utile en publiant de temps à autre une liste des livres qui s'adressent à des femmes intelligentes, d'une certaine culture, mais qui manquent du temps nécessaire pour se renseigner?

Très occupée par un grand ménage, il m'arrive, prévoyant un peu de liberté, d'aller consulter mon libraire sur le choix d'un livre: dois-je dire que je suis presque toujours déçue d'avoir suivi ses indications; je le serai moins si, par exemple, je me fie à l'article de critique littéraire des *Annales*. Même hésitation chez mes filles, qui ne demanderaient pas mieux que de posséder des livres de valeur, mais qui reconnaissent combien le choix en est difficile.

Agrérez, etc.

B. G.

N. D. L. R. — Cette lettre intéressante, reçue il y a quelque temps déjà, a fait l'objet d'un échange de vues entre notre Rédaction et l'une de nos collaboratrices, qui, se rendant compte aussi de l'utilité que pourraient avoir des conseils de cet ordre, a bien voulu nous promettre de nous fournir de temps en temps une liste de livres à recommander à celles de nos lectrices — et elles sont nombreuses, assurément — qui se trouvent dans un cas analogue à celui de notre correspondante. Nous publions dès aujourd'hui une première liste, très éclectique, puisqu'elle contient des biographies, des mémoires, des voyages, des romans, des traductions de l'anglais, etc., etc., étant bien entendu que ce choix n'a nullement été limité à des livres écrits par des femmes ou d'inspiration féministe, mais s'est porté sur des ouvrages d'intérêt général pour toute femme intelligente et désireuse de ne pas perdre son temps en lisant n'importe quoi. Nos lectrices nous diront si elles sont satisfaites de cette innovation.

### PREMIÈRE LISTE

AUG. BAILLY: *Maeterlinck*. (Collection des Visages contemporains.)

Collection: *La vie et les mœurs au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Mémoires de M<sup>me</sup> Roland.

A. DEMAISON: *Le livre des bêtes que l'on appelle sauvages*.

Georges DUHAMEL: *Géographie cordiale de l'Europe*.

» *Scènes de la vie future*.

Jean AJALBERT: *Clémenceau*.

Henry FAUGONNIER: *Malaisie*.

Mary WEBB: *Sara* (roman).

Albéric CAHUET: *Moussia* (Marie Baskirsheff).

» *Moussia* et ses amis.

Marie-Anne COMNÈNE: *Rose Colonna* (roman).

(Bâle) qui en avait assuré la parution avec dévouement et savoir-faire, et que l'Assemblée de Vevey de l'Alliance de Sociétés féminines suisses a donné pouvoir à son Comité pour en reprendre la publication.

Le nouveau Comité de Rédaction, composé de M<sup>mes</sup> de Montet et E. Zellweger, présidente et vice-présidente de l'Alliance, et de deux représentantes de l'Association suisse pour le Suffrage, M<sup>lle</sup> Gerhard et M<sup>me</sup> Vuilleminet, nous annonce la très prochaine publication de l'Annuaire de 1932, sous une forme qui rappellera celle de ses prédécesseurs. A son sommaire figurera cette année une biographie de la femme de grand cœur et de noble intelligence que fut M<sup>lle</sup> Camille Vidart, biographie due à la plume de M<sup>me</sup> Fatio-Naville (Genève); puis un article sur le Fonds de prêt de la Saffa, des chroniques sur l'activité féminine en matière nationale et internationale, des textes de pétitions adressées par l'Alliance aux autorités, les rapports de cette organisation (cette publication remplaçant sous une forme attrayante son rapport annuel), des listes d'adresses des Sociétés féminines suisses, un aperçu des droits que possèdent à l'heure actuelle les femmes suisses, etc., etc., ces différents articles étant écrits soit en français, soit en allemand. Voilà qui indique suffisamment l'intérêt qu'aura toute féministe, toute lectrice du *Mouvement*, à posséder ce volume, qu'elle ait déjà ou non, la collection de ses frères aînés.

Ajoutons que toute souscription reçue par la Commission avant le 1<sup>er</sup> décembre permettra d'obtenir l'Annuaire au prix réduit de 4 fr. alors qu'en librairie, son prix de vente sera porté à 5 fr. S'adresser à M<sup>me</sup> Zellweger, 16, Angensteinstrasse, Bâle.

Guy DE POURTALES: *La vie de Franz Liszt*.  
» *Chopin ou le poète*.  
» *Louis II de Bavière ou Hamlet-roi*.

Katherine MANSFIELD: *Lettres* (trad. franç.).  
MARION GILBERT: *L'unique objet* ou *Le reflet de Romé* (roman).

Henriette CHARASSON: *Deux petits hommes et leur mère* (poèmes).

Katherine MAVO: *L'Inde avec les Anglais* (trad. franç.).

Henri de RÉGNIER: *Nos rencontres, souvenirs littéraires*.

LA FURETEUSE.

Par sans-fil

Lausanne, le 15 novembre 1931.

Chère Mademoiselle,

Je ne suis pas sans-filiste et ne désire pas l'être! Je sais que l'on écoute vos causeries et je désire beaucoup que vous les continuiez.

Avant l'entente qui a abouti à la fusion des émissions genevoises et vaudoises, nous avions demandé vainement l'introduction, dans les programmes diffusés de Lausanne, des causeries féministes. Avec le nouveau régime, vos causeries figurent au programme de Genève et de Vaud. Autant de gagné.

Quant à savoir l'écho qu'elles rencontrent, comment, par qui elles sont écoutées, cela est impossible. Il est certain qu'elles sont écoutées, même par ceux qui les réproutent et les critiquent. Raison de plus pour les poursuivre. Il n'est jamais inutile de semer la bonne graine, et nul ne peut affirmer que cette bonne graine vogue inutilement dans l'éther sans profiter pour personne.

Bien cordialement.

S. BONARD.

Notre petite enquête nous a valu encore d'autres réponses, quelques-unes évoquant de façon charmante des visions familiales d'intérieur, quand le goûter est fini, quand les enfants ont récité leurs tâches, et que, dans la tranquillité de la salle à manger, la maman, ayant choisi ce jour pour inviter quelques amies, s'accorde ce moment de détente pendant lequel la causerie féministe de Radio-Genève lui apporte des échos du travail fait par ses femmes à travers le monde. D'autres sans-filistes, rencontrés par hasard, dans le tramway par exemple, nous ont aussi dit qu'ils nous écoutaient chaque fois, alors que d'autres ne se doutaient même pas de ces causeries! Les nouvelles habituellement données sous la rubrique «Pour Madame» n'étant pas de celles qui les intéressaient le moins du monde. D'autres aussi se plaignent que leurs occupations professionnelles les absorbent à ce moment de l'après-midi, et disent qu'elles apprécieraient vivement un changement d'horaire.

Il est encore trop tôt pour conclure. Notre enquête continue. Merci très sincèrement à tous ceux et celles qui nous aident à la mener, et dont les réponses sont infiniment encourageantes. (Réd.)

## A travers les Sociétés féminines

### Union féminine des carrières libérales et professionnelles.

Réunie à Lausanne le 6 novembre, la section suisse de l'Union féminine des carrières libérales et professionnelles, affiliée à la Fédération internationale des femmes d'affaires, a entendu un éloge de l'activité de M<sup>me</sup> Estelle Würsten, sa fondatrice, décédée, présenté par M<sup>me</sup> G. Francillon.

Elle a composé son comité comme suit: M<sup>me</sup> Schroeder, 7, avenue de Rumine, Lausanne présidente; M<sup>lle</sup> M. Daulte, M<sup>me</sup> Dreyfus, Lausanne, vice-présidentes; M<sup>me</sup> G. Francillon, Morges, secrétaires; M<sup>lle</sup> M. Trost, Clarens, trésorière; M<sup>les</sup> Ecuver et Girardet, Lausanne, chargées de la réception; M<sup>me</sup> G. Francillon, Morges, membre consultatif pour les carrières professionnelles; M<sup>me</sup> S. Bonard, Lausanne, presse et M<sup>lle</sup> le Dr. M. Nicati, Vevey, membre.

Le but de l'Union est de grouper les femmes ayant une profession indépendante, désirant former un centre d'entraide mutuelle, de favoriser les échanges intellectuels et commerciaux avec les pays affiliés à la Fédération internationale.

### Aux armes contre les armes...

Sous ce titre frappant, le groupe de jeunesse de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté avait organisé le 30 octobre dernier un grand meeting à la Salle Communale de Plainpalais (Genève) en préparation à la Conférence de Désarmement. Sous la présidence de M<sup>me</sup> Ramond-Hirschmann (Hollande), on entendit successivement MM. Pierre Bovet, professeur à l'Université, qui démontra comment l'idée de désarmement n'est nullement opposée à celle du patriotisme, Privat, publiciste, qui insista sur les obligations de la Suisse à l'égard de la S. d. N., M<sup>me</sup> Camille Drevet, secrétaire générale de la L. I. F. P. L. P., qui fournit des détails sur l'activité de cette dernière, Clara d'Arcis, qui au nom des mères, montra le devoir des femmes de préparer la paix, et M. le pasteur Bourquin, qui indiqua les tâches de l'Eglise en matière de désarmement.

A la suite de ces discours, de nombreuses signatures furent recueillies pour la pétition à remettre à la Conférence du Désarmement, et dont le *Mouvement Féministe* a déjà parlé.

### Cartel genevois d'hygiène sociale et morale.

Cette importante Fédération, qui groupe actuellement 49 Sociétés à Genève, a tenu son assemblée d'automne le 15 novembre, dans son local de la rue Etienne-Dumont.

M<sup>lle</sup> Gourd, qui présidait, a d'abord rappelé la mémoire de M. Emile Lenoir, président de l'Association contre la littérature immorale, qui fut un des membres fondateurs du Cartel genevois, il y a plus de douze ans; elle a ensuite indiqué les points principaux sur lesquels a porté l'activité du Bureau depuis la dernière assemblée des délégués: questions de cinéma et de contrôle de films, étude d'un projet pour la création de «Petites familles», envoi de la *Revue d'hygiène sociale et morale* aux Conseils municipaux de la moitié des communes du canton, démarches diverses auprès de différents corps constitués, etc., etc.

Ensuite, les délégués ont entendu, avec le plus vif intérêt, une causerie aussi captivante que documentée de M. Guillermet, secrétaire du Département de Justice et Police, sur le régime actuel des auberges dans le canton de Genève. Ses expériences acquises sur le fonctionnement de la loi actuelle montrent clairement les points faibles de celle-ci et les améliorations à y apporter lorsque la nouvelle loi fédérale en la matière entrainera la révision des lois cantonales.

Un échange de vues très animé a suivi, auquel ont participé MM. le Dr H. Revilliod, président central du Cartel H. S. M., Laravoire, vice-président du Cartel genevois et directeur du service médico-pédagogique du Département de l'Instruction publique, Coeytaux, de l'Association antialcoolique du corps enseignant, M<sup>les</sup> Naville, Lapiolache, etc.

Les orphelins naturels dont la filiation paternelle a été établie sont assimilés aux enfants légitimes quant aux droits de survivants prévus par la loi fédérale en votation dimanche. Les enfants d'une femme divorcée ou célibataire auront, après sa mort, également droit à la rente si leur mère pourvoyait elle-même à leur entretien. Mesure éminemment sociale, qui répare une injustice séculaire à l'égard des enfants illégitimes.

## Carnet de la Quinzaine

### Lundi 30 novembre.

VEVEY: Ancien Casino, 20 h. *Le Banc des Mineurs*, représentation du film suffragiste, sous les auspices du Groupe suffragiste veveysan.

### Mardi 1<sup>er</sup> décembre.

MONTREUX: Le Foyer, 20 h. 30: *La loi sur l'assurance-veillesse et survivants*, conférence contradictoire publique et gratuite. Oratrices: M<sup>me</sup> A. Leuch et M<sup>lle</sup> S. Bonard.

### Mercredi 2 décembre.

NEUCHÂTEL: Restaurant sans alcool, 20 h. 15: Union féministe pour le Suffrage. *Cours de droit usuel*, 2<sup>e</sup> leçon-conférence: (*Le Code Civil. Droit de la famille*) par M<sup>me</sup> Tell Perrin, lic. en droit.

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*, première assemblée préparatoire aux élections du 30 janvier. Séance sur convocation sous la présidence du M<sup>lle</sup> Gourd. Orateurs: M<sup>me</sup> Eug. Bouvier, juge prud'homme (groupe X), A. Jaquillard, inspecteur cantonal des apprentissages et M<sup>me</sup> Vuilleminet-Challandes, juge prud'homme à la Chaux-de-Fonds.

### Vendredi 4 décembre.

GENÈVE: Station d'émission Radio-Suisse Romande, 17 h. 15 à 17 h. 30. *Causerie d'intérêt féminin*, par M<sup>lle</sup> Gourd.

### Samedi 5 décembre.

GENÈVE: Hôtel de Genève, rue du Mont-Blanc, 19 h. 30: Souper d'Escalade du Sotopimist-Club, réservé aux membres du Club et à leurs invités.

### Lundi 7 décembre.

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste): *La ville de la Conférence du Désarmement*, par M. Ern. Bovet, Secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N. Discussion.

### Jeudi 10 décembre.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 19 h. 30: Souper d'Escalade.

## Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

à la Librairie Payot  
Rue du Marché, Genève

à l'Union d. Femmes  
Rue Et.-Dumont, 22, Genève

à l'Administration  
R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.

Englishwoman wants Englishwoman to exchange dictation for shorthand training. Write under cipher F 79377 X to Publicists, Geneva.

Pour suivre les débats de la Conférence du Désarmement apprenez l'anglais

S'ADRESSER CHEZ M<sup>me</sup> L. R. NUSSBAUM Route de Lyon, 65 Prix modérés

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE